

ligne de conduite nous était entièrement inacceptable ainsi qu'aux Nations Unies. Néanmoins, les Nations Unies ont pensé qu'en dépit de cette rebuffade plutôt sévère, il vaudrait peut-être la peine de demander au comité pour la cessation des hostilités d'essayer encore une fois de convaincre le régime de Pékin de la sincérité de notre offre,—démarche que les États-Unis approuvèrent entièrement,—et d'entamer des pourparlers sur une foule de questions intéressant l'extrême Orient, si l'on pouvait s'entendre sur la cessation des hostilités. Après avoir surmonté de nombreuses difficultés, nous avons formulé une déclaration de principes que nous avons soumise à la commission politique de l'Assemblée le 11 janvier. Cette déclaration comprenait à la fois des propositions visant à mettre fin aux hostilités en Corée ainsi que d'autres relatives aux pourparlers de caractère politique sur les problèmes importants de l'extrême Orient. Ce projet fut approuvé par cinquante des soixante États membres, y compris les États-Unis et l'Inde.

Si cette déclaration de principes a rallié un tel appui, c'est parce que, au moment de sa préparation, les premiers ministres du Commonwealth étaient en conférence à Londres. En cette occasion l'association du Commonwealth s'est révélée très précieuse, car elle a permis aux nations libres de l'est et de l'ouest de concilier leurs opinions. On voudra bien me permettre, monsieur l'Orateur, de déclarer ici que notre premier ministre (M. St-Laurent) a joué, à Londres, un rôle de premier plan dans les discussions qui visaient à mettre d'accord les divers points de vue.

La première réponse de Pékin à notre déclaration de principes était certes ambiguë; elle semblait vraiment un refus, puisqu'elle réaffirmait apparemment la thèse selon laquelle la cessation des hostilités devait suivre les négociations au lieu de les précéder. Afin de chercher à dissiper ce qui pouvait être ambigu, à nos yeux,—et ce qui l'était effectivement, comme nous l'avons vu,—notre premier ministre a adressé, le 18 janvier, un message au premier ministre de l'Inde. Il lui déclarait que, puisque le gouvernement de l'Inde maintient une ambassade à Pékin, il serait utile de tâcher d'obtenir par son intermédiaire des précisions au sujet de certains points que les communistes chinois avaient énoncés en réponse à notre déclaration de principes. C'est à la suite de cette initiative de notre premier ministre et de M. Nehru que le gouvernement chinois a fourni, dans son message du 22 janvier, les éclaircissements demandés. Ces précisions semblaient donner plus d'espoir, puisqu'on y déclarait pour la première fois en des termes assez

clairs que la cessation des hostilités pourrait être acceptée d'un commun accord lors de la première réunion d'une conférence convoquée pour discuter les questions d'extrême Orient, et que les discussions d'ordre politique n'auraient lieu qu'après une entente sur la cessation des hostilités. Cette réponse était donc fort encourageante pour certains d'entre nous.

Pendant que se poursuivaient ces pourparlers en vue d'une trêve, les propositions tendant à faire reconnaître formellement les communistes chinois comme agresseurs par les Nations Unies sont restées en suspens. Dès que Pékin eut adressé sa première réponse, celle du 17 janvier, les États-Unis jugèrent qu'elle n'était pas du tout satisfaisante et pressèrent les autres membres des Nations Unies de poser sans délai ce geste condamnatore.

Voilà qui était pour nos délégués le quatrième et dernier problème d'une extrême gravité; je veux en dire quelques mots surtout à cause de la proposition d'amendement à l'Adresse soumise hier par le chef de la C.C.F. Nous estimions alors, comme l'honorable député de Rosetown-Biggar (M. Coldwell) l'a rappelé hier, que l'adoption d'une résolution officielle de condamnation aux Nations Unies, à ce moment particulier, alors que nous venions de recevoir la seconde réponse de Pékin, était à la fois prématurée et peu sage. Si elle n'était suivie de mesures contre la Chine, elle indiquerait clairement que les résolutions des Nations Unies ont des effets fort restreints. Par ailleurs, si elle était suivie de l'imposition de sanctions, même faibles, contre la Chine, le danger d'une guerre entre l'Ouest et la Chine en serait accru; or, nous étions et nous sommes déterminés, de concert avec les délégués d'autres pays, à ne rien négliger pour éviter une guerre même restreinte avec la Chine. Il nous répugnait également alors d'appuyer aux Nations Unies une condamnation officielle de la Chine parce que, à la lumière des éclaircissements reçus de Pékin, nous estimions qu'il était encore possible de négocier de façon satisfaisante avec ce régime.

Mais il y avait aussi ce danger très réel, alors, qu'une résolution de condamnation aux Nations Unies, conçue dans les termes de la résolution des États-Unis, telle qu'elle était alors rédigée, mette inutilement en lumière et exagère les différences de vues entre les pays asiatiques et les pays occidentaux du monde libre, crée en somme aux Nations Unies une division effective entre les pays du monde occidental. Il ne pouvait y avoir aucun doute, toutefois, que les communistes chinois avait commis un acte d'agression et